



Doseuse pondérale modèle DBB

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié par le décret 96-441 du 22 mai 1996 relatif au contrôle des instruments de mesure, des dispositions transitoires prévues à l'article 24 de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales et du décret n° 76-279 du 19 mars 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : doseuses.

FABRICANT :

Société CETEC Industrie, ZI les Gabares, 24650 CHANCELADE (FRANCE).

CARACTÉRISTIQUES :

La doseuse pondérale modèle DBB est destinée au conditionnement par pesées brutes de produits granuleux ou pulvérulents en sacs de grande contenance.

Elle est constituée par :

- 1° Un dispositif d'amenée du produit vers le dispositif récepteur de charge (tapis, vis, vibreurs, gravitaire par trémie).
- 2° Un dispositif récepteur de charge constitué par un dispositif transporteur à rouleaux (motorisés ou non motorisés) reposant sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge. Ce dispositif inclut également un cadre rigide destiné à supporter le raccordement de la manche du sac au dispositif de remplissage et à maintenir le sac ouvert au moyen de 4 crochets situés aux coins de ce cadre.
- 3° Un dispositif électronique de mesure et d'asservissement comportant les éléments suivants :
 - * un dispositif indicateur numérique équipant un dispositif électronique de mesure et d'asservissement pour doseuses pondérales d'un modèle approuvé, et dont le coefficient p_i correspondant est inférieur ou égal à 0,7 (les dispositifs fonctionnels et les caractéristiques figurent dans la décision d'approbation correspondante) ;
 - * un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par quatre capteurs à jauge de contrainte travaillant en flexion ou en compression faisant l'objet d'un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l'OIML ou d'un certificat d'essais délivré par un organisme notifié au sein de l'Union européenne dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique et avec celles de l'instrument complet. Un capteur marqué NH n'est autorisé que si des essais d'humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés sur ce type de capteur. Le coefficient p_i correspondant doit être inférieur ou égal à 0,7.

Les dispositifs fonctionnels sont ceux décrits dans la décision d'approbation du dispositif électronique de mesure et d'asservissement utilisé.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- * Unité de pesage :
 - portée maximale (Max) : $500 \text{ kg} \leq \text{Max} \leq 1200 \text{ kg}$
 - nombre maximal d'échelons : 3000
 - portée minimale (Min) : $\text{Min} \geq 50 \text{ e}$ et $\text{Min} \geq 5 \text{ W}$ (dispersion nominale)
- * Doseuse pondérale :
 - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max,
 - cadence maximale : selon la nature des produits et les conditions d'installation, celle-ci peut atteindre 15 pesées/heure.

INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- . Doseuse pondérale : CETEC INDUSTRIE
- . Modèle : DBB N° : Année :
- . Numéro et date de la présente décision
- . Plage de fonctionnement : Max Min :
- . Echelon :
- . Produit(s) :
- . Dispersion(s) nominale(s) W =
- . Cadence(s)

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :

Les caractéristiques métrologiques d'une doseuse pondérale modèle DBB étant dépendantes de ses éléments constitutifs, la preuve de la compatibilité des modules utilisés entre eux et avec les caractéristiques définies ci-dessus doit être apportée par le fabricant lors de la vérification primitive.

De plus, le fabricant tient la décision d'approbation du dispositif électronique de mesure et d'asservissement à la disposition de l'agent chargé de la vérification primitive.

La vérification primitive peut être réalisée soit en deux phases (la première en atelier, la seconde au lieu d'installation), soit en une phase au lieu d'installation.

La présente décision d'approbation de modèle est prononcée en application du décret n° 76.279 du 19 mars 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure doseuses, les modalités de la vérification primitive sont celles prévues par ce décret.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA.02.103, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine et chez le fabricant.

VALIDITÉ :

La limite de validité de la présente décision est fixée au 31 décembre 2008.

REMARQUE :

En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret 88.682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

ANNEXES :

- . Description d'un cycle
- . Schéma d'ensemble

Pour le ministre et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale et de la
petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J. F. MAGANA

Description d'un cycle

Le sac est installé sur le dispositif récepteur de charge.

L'installation consiste à adapter les goulottes de remplissage et de fixation du sac ainsi qu'à maintenir le sac ouvert grâce aux crochets de stabilisation.

Le cycle automatique comporte alors plusieurs étapes :

- prise en compte de la valeur de tare constituée par le sac et le cas échéant son support (en général une palette) ;
- remplissage avec alimentation du produit en grand débit jusqu'à atteinte du seuil prédéterminé pour le passage en petit débit ;
- remplissage avec alimentation du produit en petit débit jusqu'à atteinte de la consigne d'arrêt de l'alimentation ;
- pesée du remplissage terminé avec correction automatique de l'erreur de jetée (donc de la consigne d'arrêt de l'alimentation) en fonction de la différence obtenue entre la valeur effective du remplissage pesé et la valeur du poids cible.
- évacuation (partiellement automatique ou manuelle du sac)

Un nouveau cycle peut alors débiter.

DISPOSITIF de PESAGE BIG BAG DBB

dispositif d'alimentation à 2 vitesses

(Non pesé)

Goutte de centrage (Non pesé)

Goutte attache manche (pesée)

Crochets de stabilisation

Big Bag et palette

Rouleaux d'évacuation (pesés)
et assature

Dispositif d'évacuation
externe (Non pesé)

Cadre support

4 capteurs

